

Au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans presque toutes les régions

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS (PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT) - TROISIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 20 janvier 2023 · n° 13

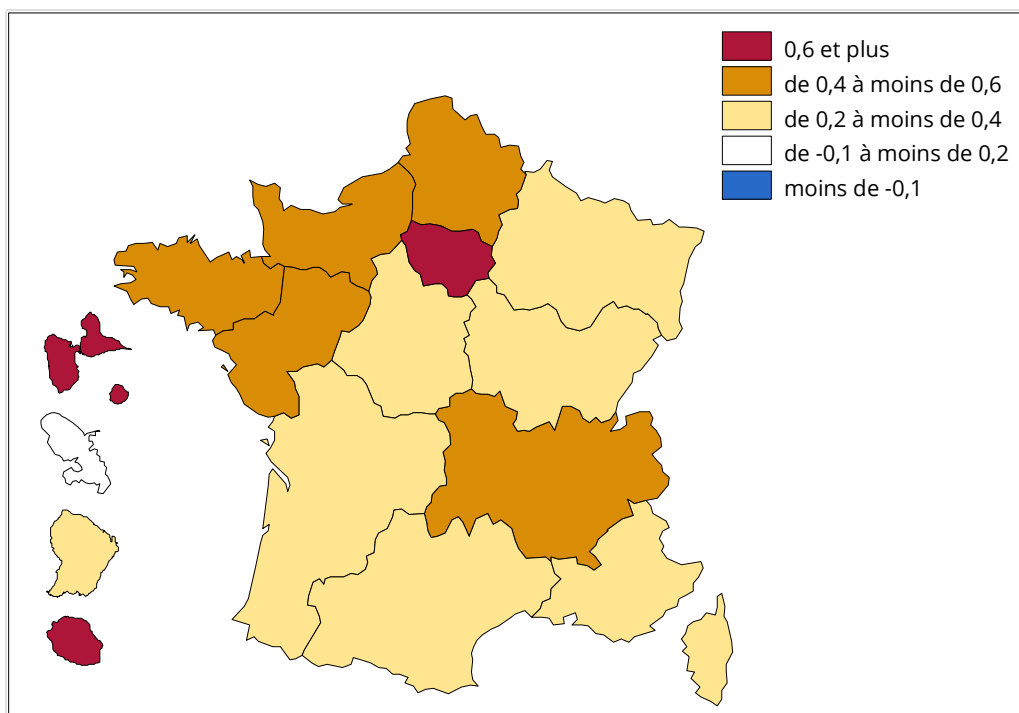
Au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente au moins autant qu'au niveau national dans huit régions

Entre fin juin 2022 et fin septembre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,4 % en moyenne sur le territoire national, à un rythme comparable de celui des deux premiers trimestres de 2022. La hausse est particulièrement marquée pour l'emploi intérimaire (+1,9 %) et le secteur tertiaire marchand hors intérim (+0,7 %).

Hormis en Martinique où il est stable, l'emploi salarié augmente d'au moins 0,2 % dans toutes les régions. Il augmente à un rythme au moins aussi rapide qu'au niveau national (+0,4 %) dans huit régions. La hausse est la plus forte (+0,6 %) en Île-de-France et dans deux départements d'Outre-mer (Guadeloupe, La Réunion).

Au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente d'au moins 0,4 % dans 38 des 100 départements (hors Mayotte). La hausse est la plus forte à Paris (+0,9 %) ainsi que dans le Morbihan et les Hauts-de-Seine (+0,8 %). L'emploi salarié est en hausse modérée (entre +0,2 % et +0,3 %) dans 19 autres départements, est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans 32 départements, et recule dans onze départements, notamment en Lozère (-1,1 %) et dans la Meuse (-0,7 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin juin 2022 et fin septembre 2022 (en %)



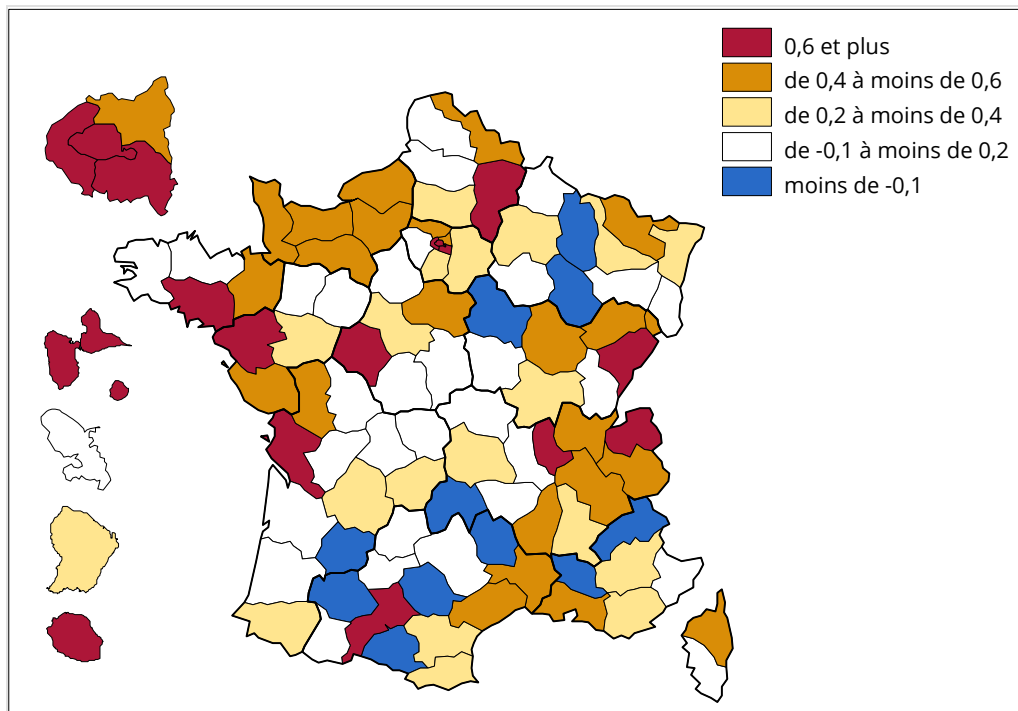
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 % entre fin juin 2022 et fin septembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin juin 2022 et fin septembre 2022 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 % entre fin juin 2022 et fin septembre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

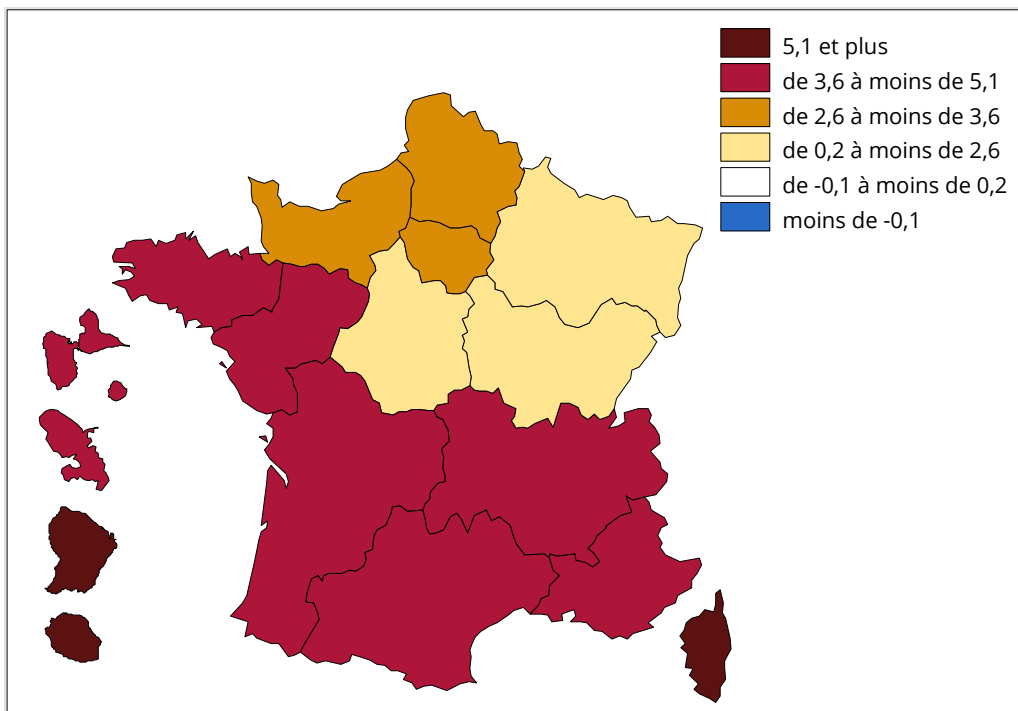
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'avant-crise dans toutes les régions et dans presque tous les départements

Au niveau national, au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié total dépasse de 3,6 % son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019). Comme au trimestre précédent, il est au-dessus de son niveau d'avant-crise dans toutes les régions. Il est même nettement au-dessus de son niveau d'avant-crise (plus de 5,0 %) dans deux départements d'Outre-mer (La Réunion et Guyane), et en Corse.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'avant-crise dans 92 des 100 départements (hors Mayotte). Outre les départements de Corse, La Réunion et la Guyane, le surcroît d'emploi est plus important dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et dans les départements littoraux d'Occitanie. Les départements pour lesquels l'emploi salarié n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise sont essentiellement ceux des régions de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est, notamment la Meuse et le Territoire de Belfort, ainsi que les départements de l'Indre et des Yvelines.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2019 et fin septembre 2022 (en %)



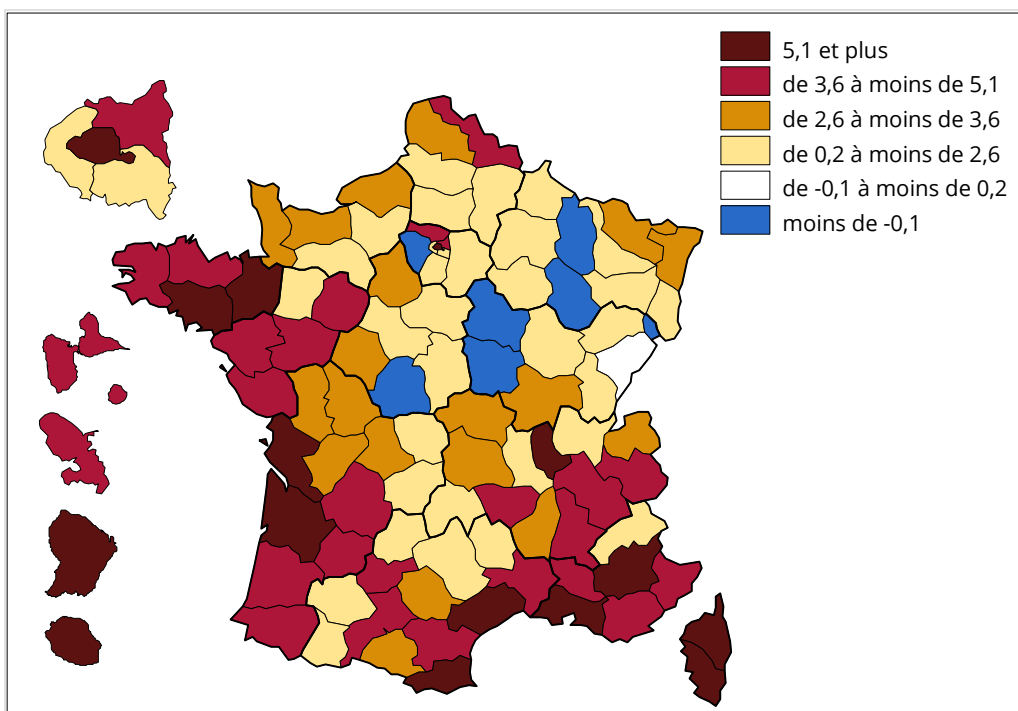
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+3,6 % entre fin décembre 2019 et fin septembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2019 et fin septembre 2022 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+3,6 % entre fin décembre 2019 et fin septembre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

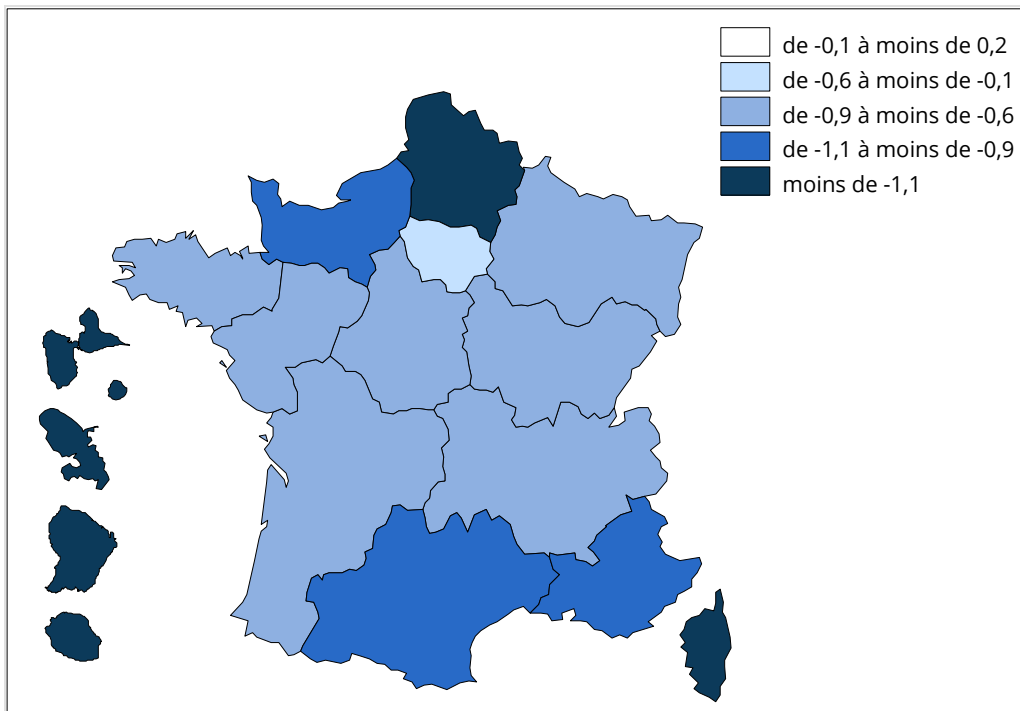
Dans l'ensemble des régions, le taux de chômage a diminué par rapport à son niveau d'avant-crise sanitaire

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est de 7,3 % au troisième trimestre 2022, soit 0,9 point au-dessous de son niveau au quatrième trimestre 2019.

Entre le quatrième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022, le taux de chômage recule dans toutes les régions, mais de manière moins marquée en Île-de-France (-0,3 point). Dans plus de la moitié des régions, il baisse davantage qu'au niveau national. Il diminue particulièrement en Corse (-1,7 point), ainsi que dans les départements d'Outre-mer (entre -2,0 et -6,3 points).

Le taux de chômage est quasi stable dans trois départements d'Île-de-France. Il recule modérément (entre -0,2 et -0,6 point) dans 21 départements. Il recule de plus de 1,1 point dans 13 départements.

Évolution du taux de chômage entre le quatrième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022 (en points)



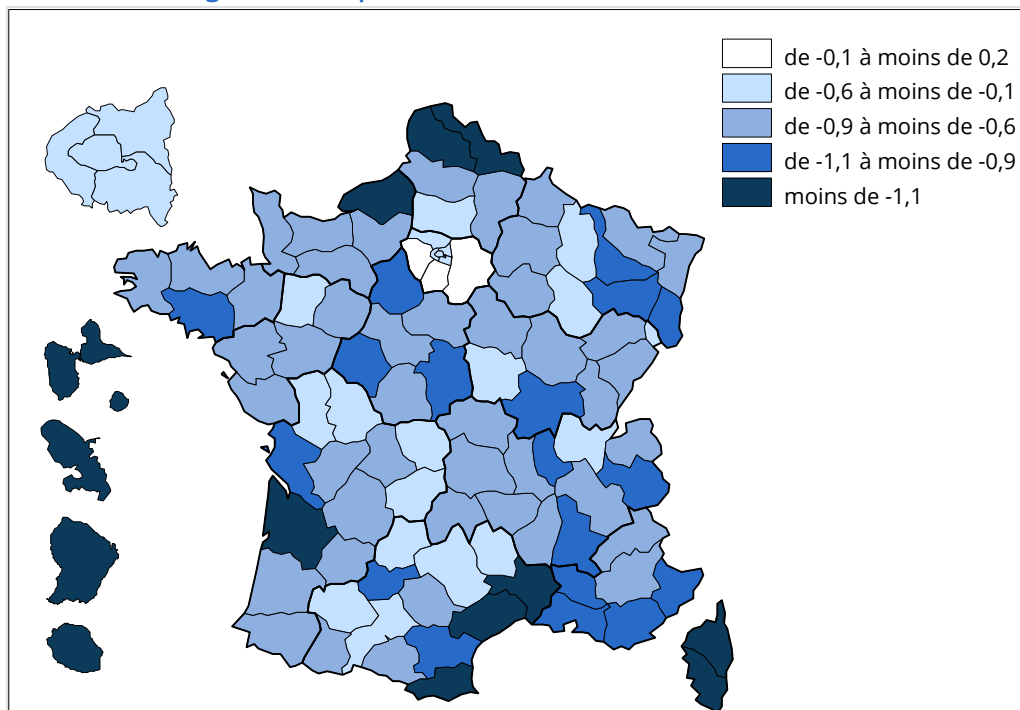
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-0,9 point entre le quatrième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Évolution du taux de chômage entre le quatrième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022 (en points)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-0,9 point entre le quatrième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

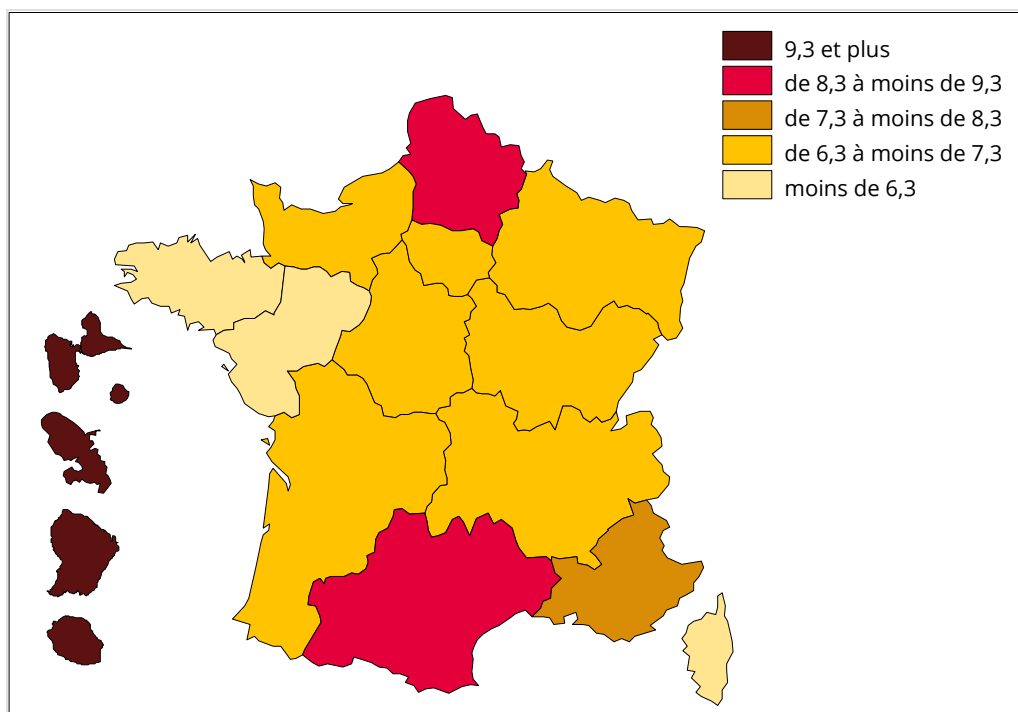
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

En France métropolitaine, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,3 %) dans seulement trois régions au troisième trimestre 2022 : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,2 %), l'Occitanie (8,7 %) et les Hauts-de-France (8,9 %). Dans les départements d'Outre-mer, il est plus élevé, avec des taux allant de 13,3 % en Guyane et Martinique à 18,3 % en Guadeloupe. En revanche, c'est en Bretagne, en Corse et dans les Pays de la Loire que le taux de chômage est le plus faible (environ 6 %).

Taux de chômage trimestriel au troisième trimestre 2022 (en %)



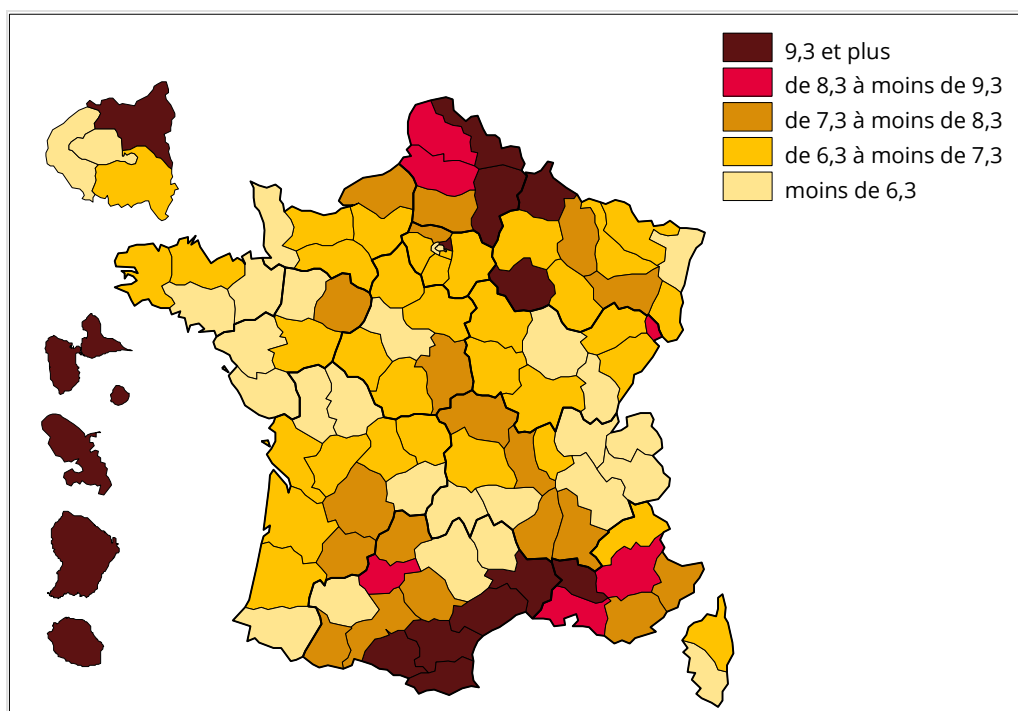
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,3 % au troisième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au troisième trimestre 2022 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,3 % au troisième trimestre 2022), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse **un point annuel issu de l'enquête emploi réalisé au 2^e trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2021, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 30 % de la population active à Mayotte. Les chiffres du 2^e trimestre 2022 seront diffusés en février 2023.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 6 avril 2023 à 12h.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475